

ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES

9BIS ALLÉE DU MARQUIS CASA ARGUDIN 64600 ANGLET



SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 2

24 BASIAS, 1 BASOL, 5 ICPE

SEISME : NIVEAU 3

RISQUES NATURELS ⁽¹⁾

Inondation
Par une crue à débordement lent de cours d'eau
Mouvement de terrain
Affaissements et effondrements (cavités souterrain
Avancée dunaire
Séisme
Phénomène lié à l'atmosphère
Tempête et grains (vent)

RISQUES MINIERES ⁽¹⁾

Aucun

RISQUES TECHNOLOGIQUES ⁽¹⁾

Transport de marchandises dangereuses

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusions pour connaître les risques concernant le bien.
(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLs, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services
(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Risque industriel (Effet thermique)	Approuvé	PPRT LBC	05/04/2013
Risque industriel (Effet de surpression)	Approuvé	PPRT LBC	05/04/2013
Risque industriel (Effet toxique)	Approuvé	PPRT LBC	05/04/2013

CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Risque industriel

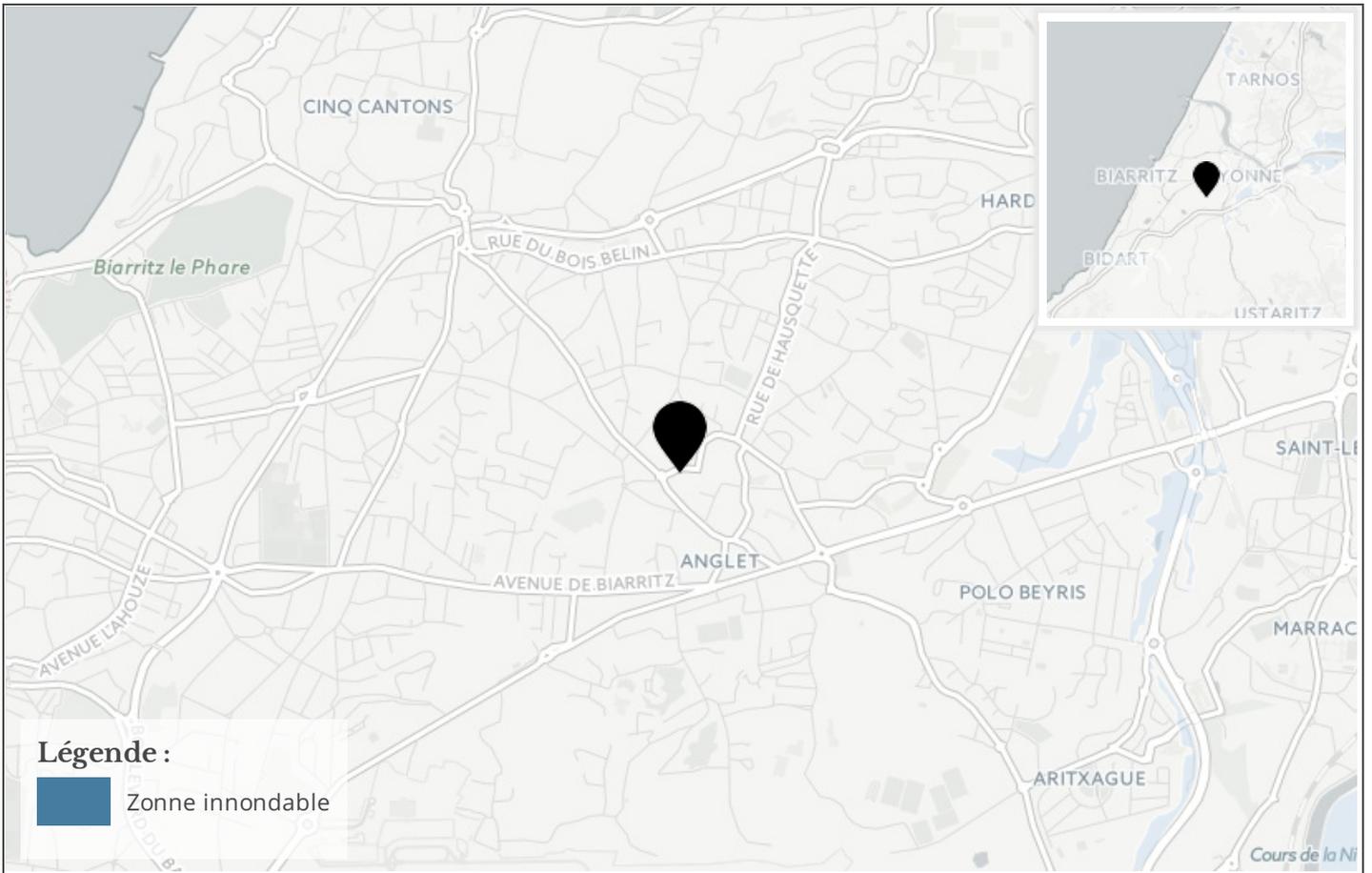
Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
n/a		

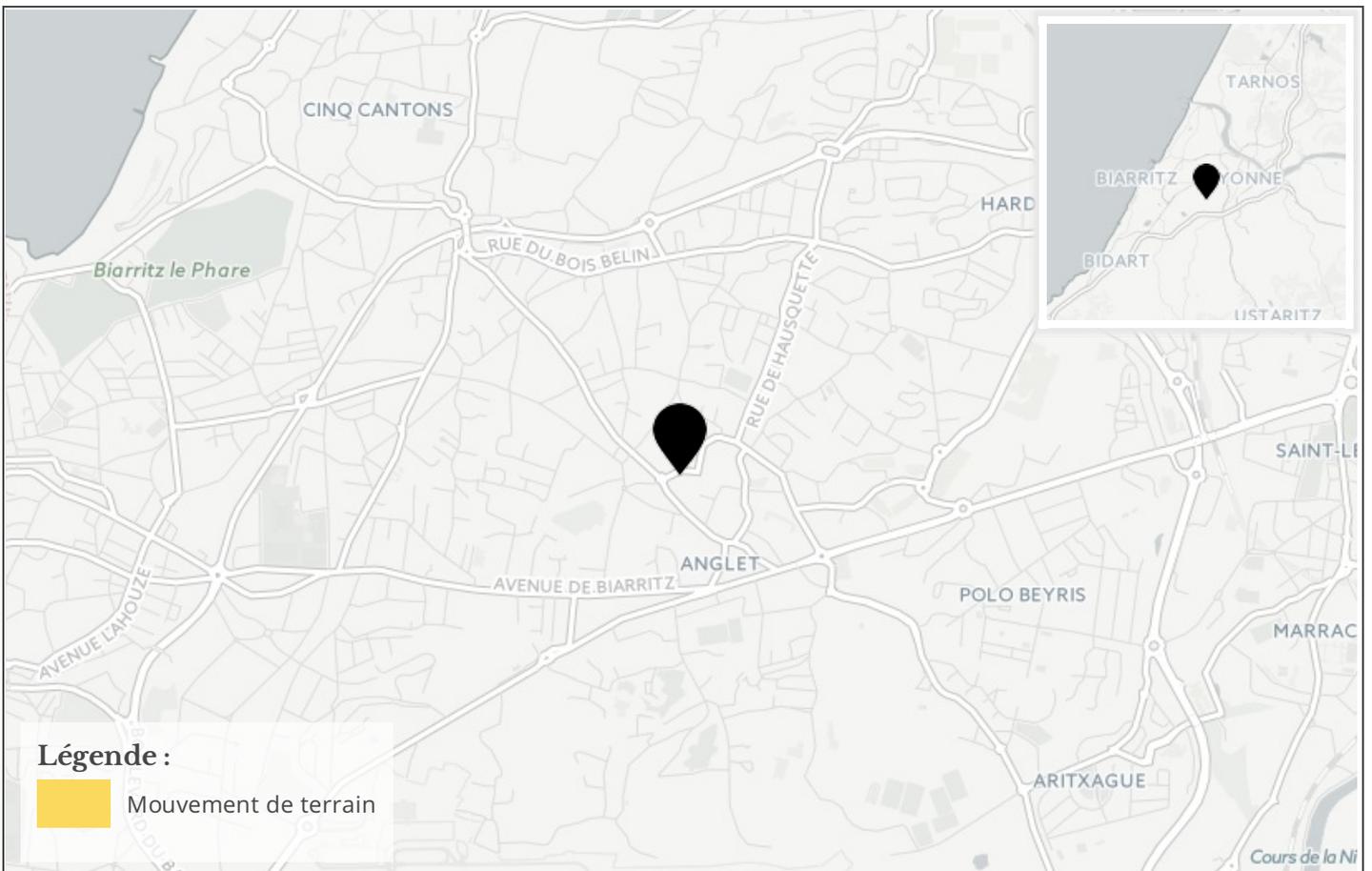
Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	30/11/1982	02/12/1982
Inondations et coulées de boue	17/06/1988	17/06/1988	24/08/1988	14/09/1988
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/06/1989	31/12/1989	31/08/1990	16/09/1990
Inondations et coulées de boue	02/09/1991	03/09/1991	21/08/1992	23/08/1992
Inondations et coulées de boue	21/06/1993	21/06/1993	26/10/1993	03/12/1993
Inondations et coulées de boue	11/05/1995	11/05/1995	24/10/1995	31/10/1995
Inondations et CMLAV	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Inondations et coulées de boue	04/11/2005	05/11/2005	05/05/2006	14/05/2006
Inondations et CMLAV	24/01/2009	27/01/2009	28/01/2009	29/01/2009
Inondations et coulées de boue	11/02/2009	12/02/2009	18/05/2009	21/05/2009
Inondations et coulées de boue	18/09/2009	18/09/2009	16/10/2009	21/10/2009
Inondations consécutives à la RNP	11/02/2009	12/02/2009	14/08/2009	20/08/2009
Inondations et coulées de boue	08/06/2013	09/06/2013	10/09/2013	13/09/2013

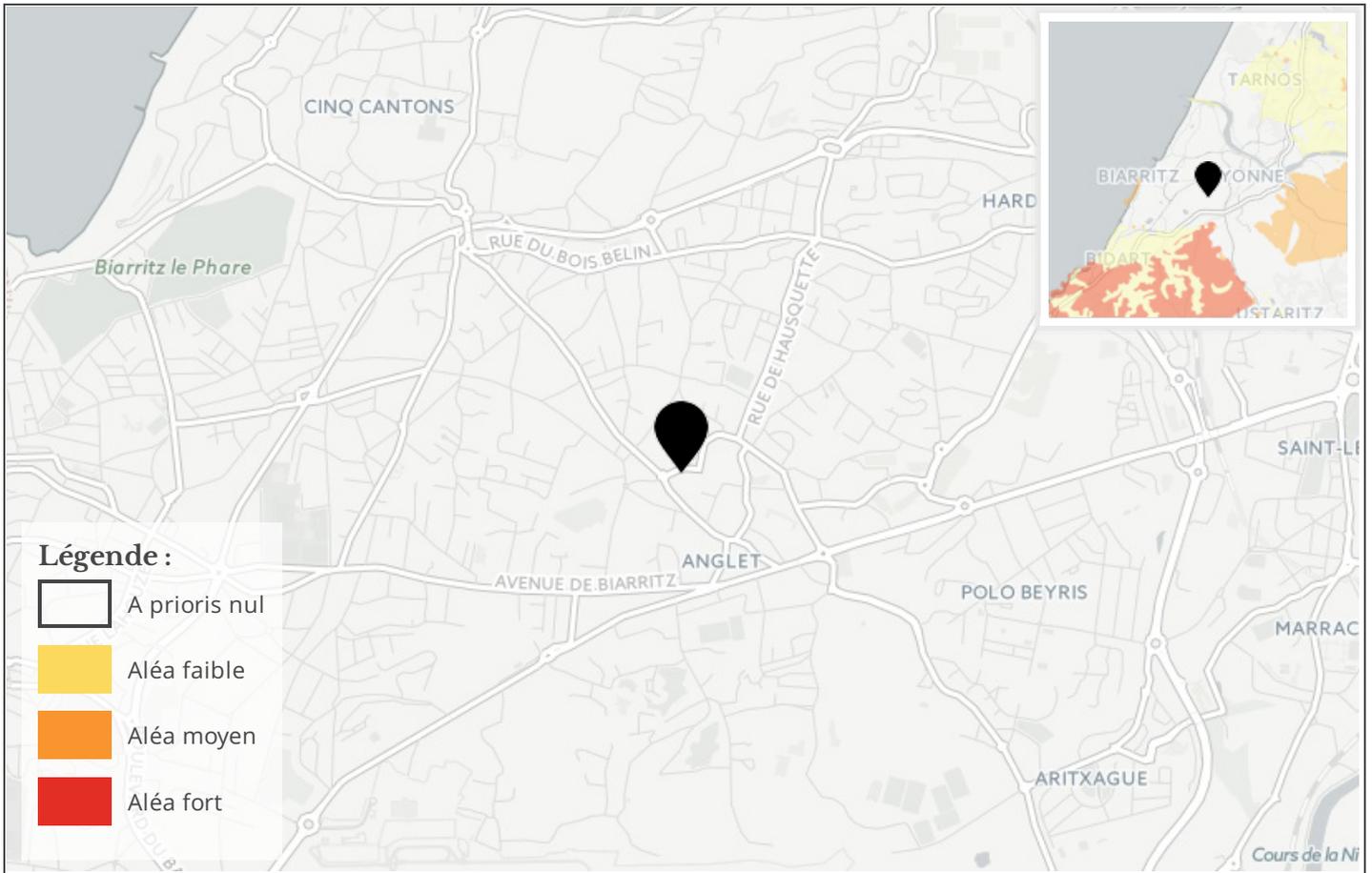
Cartographie des inondations



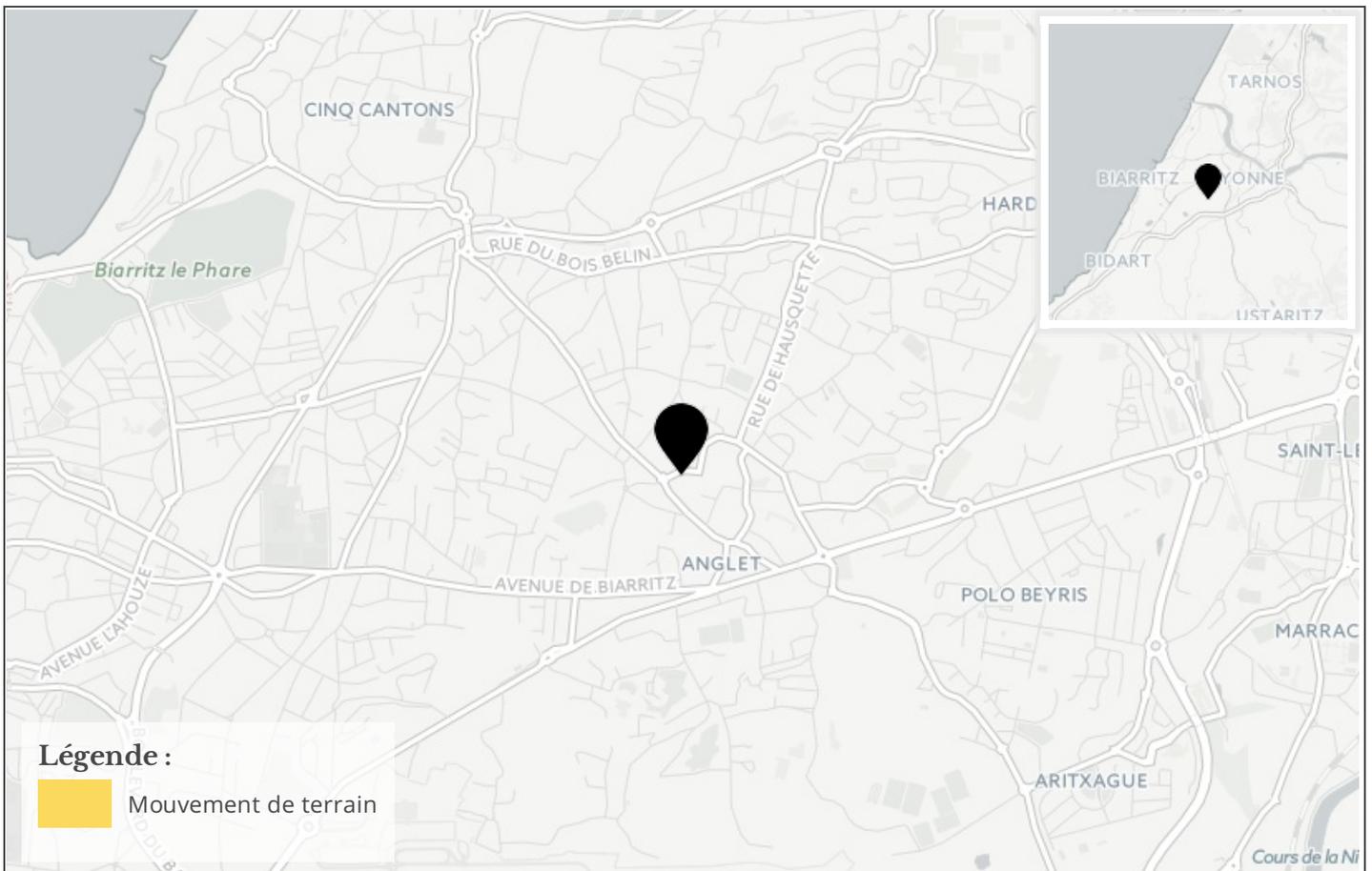
Cartographie des mouvements de terrains



Cartographie des argiles



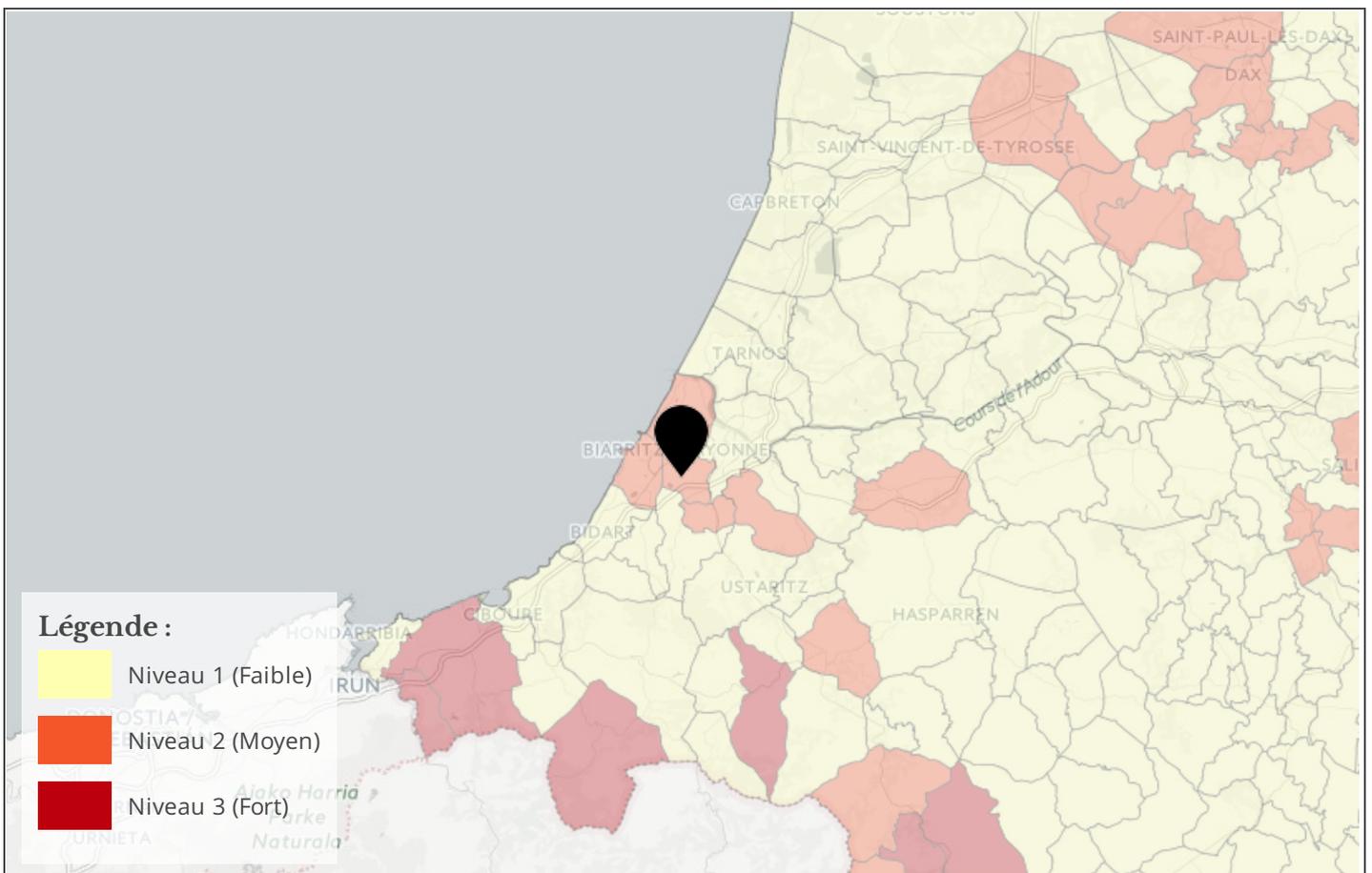
Cartographie des carrières / gypse



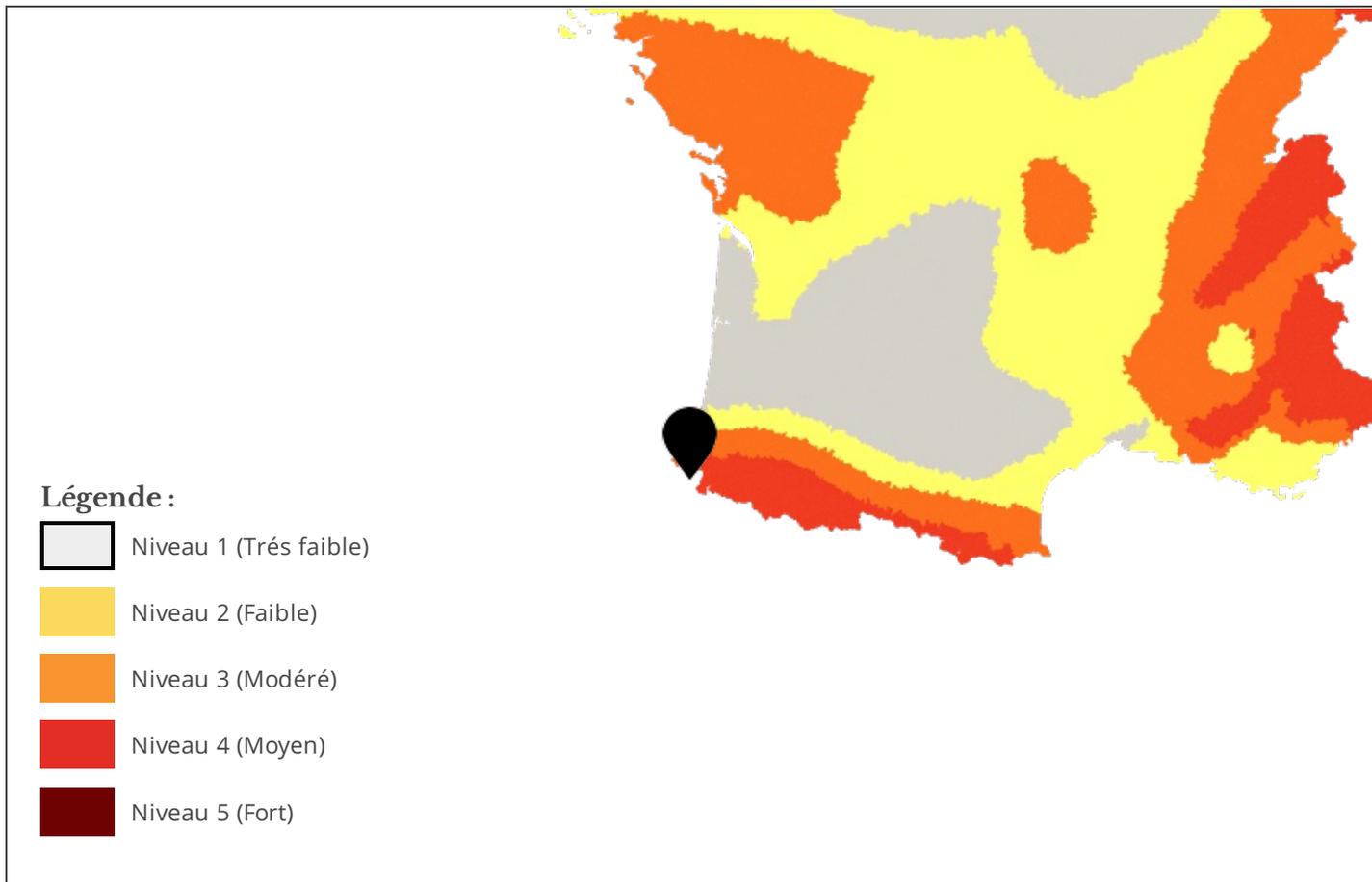
Referentiel cadastral parcelle



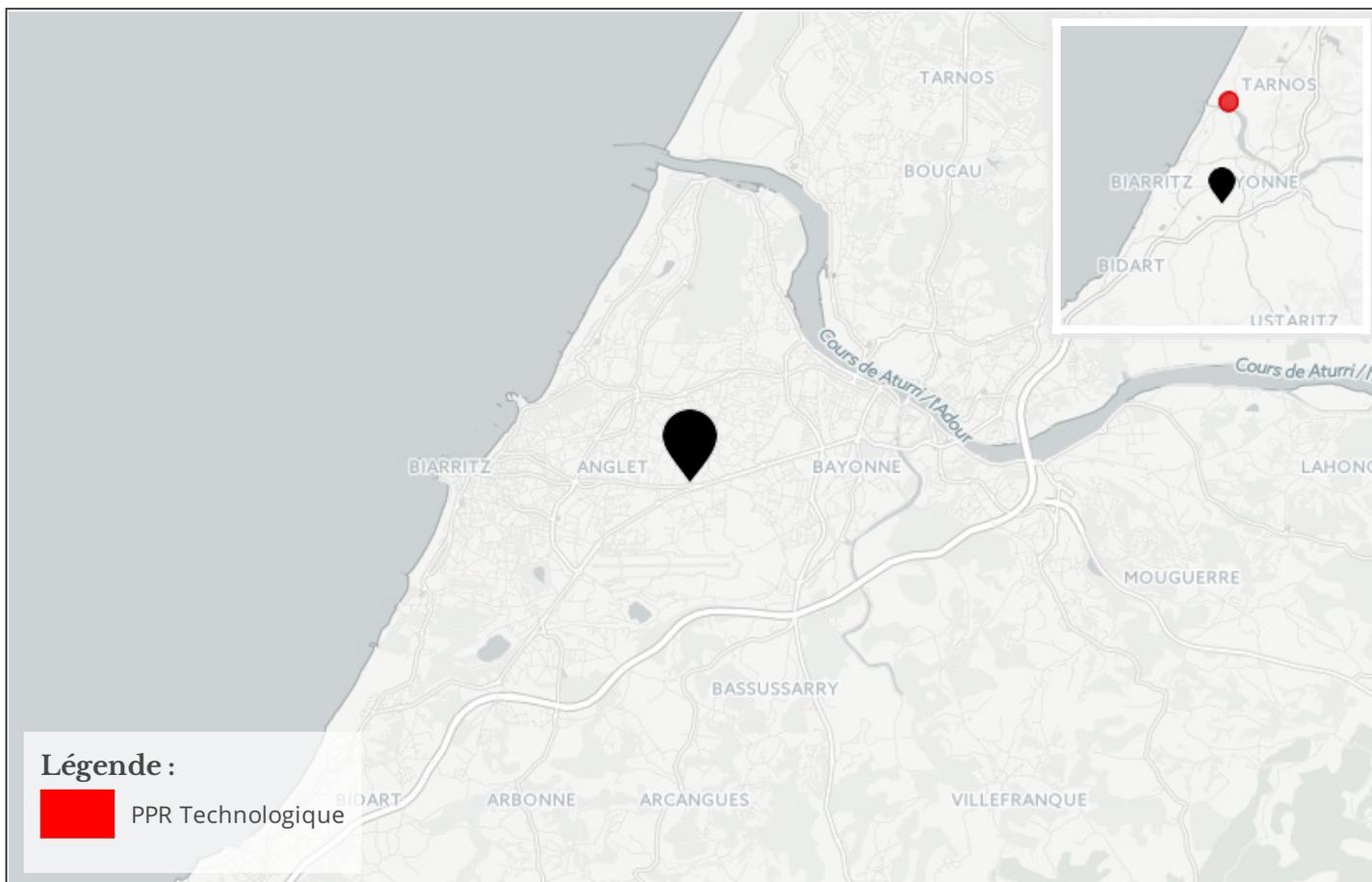
Information RADON



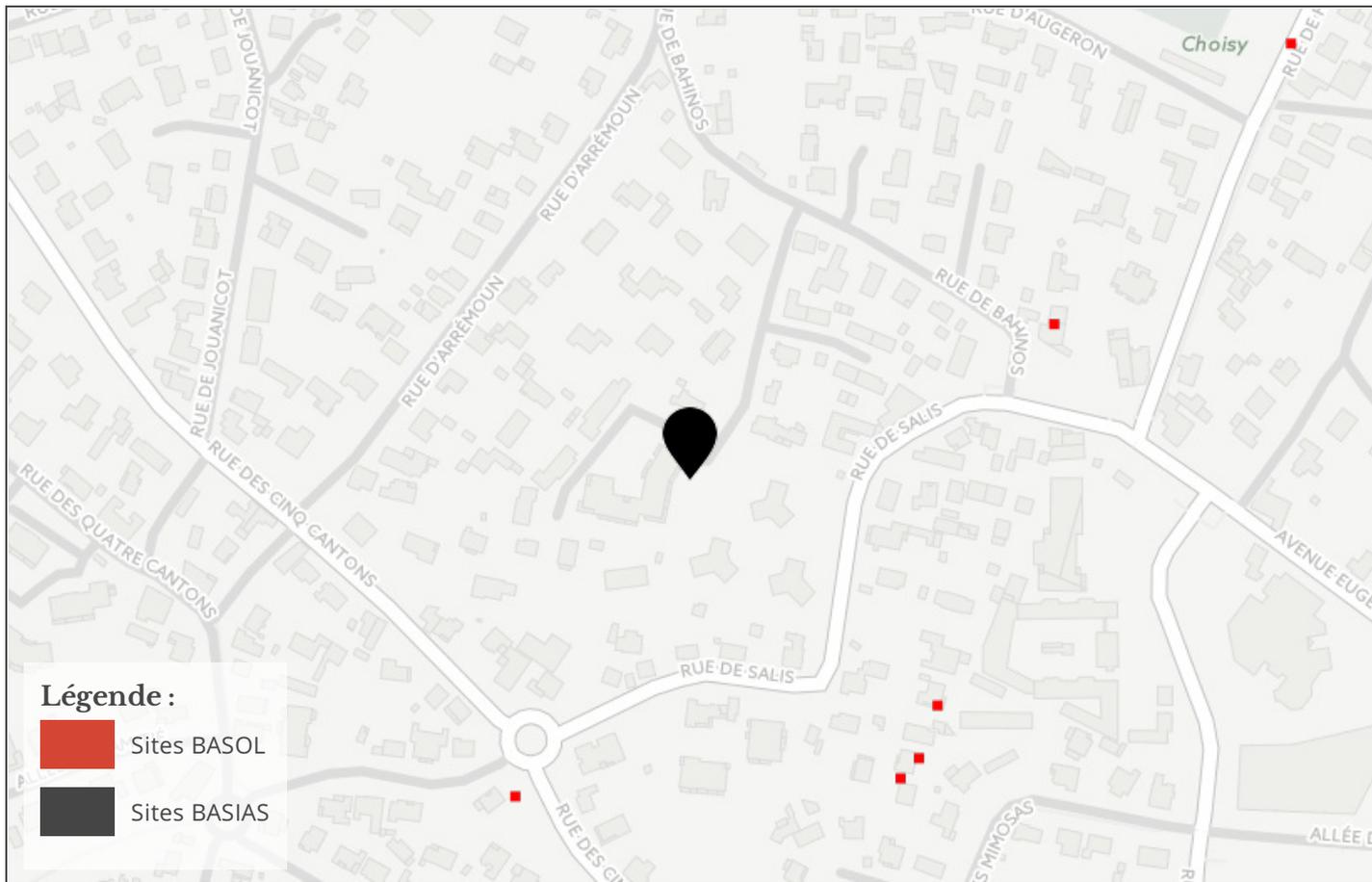
Cartographie des zones sismiques



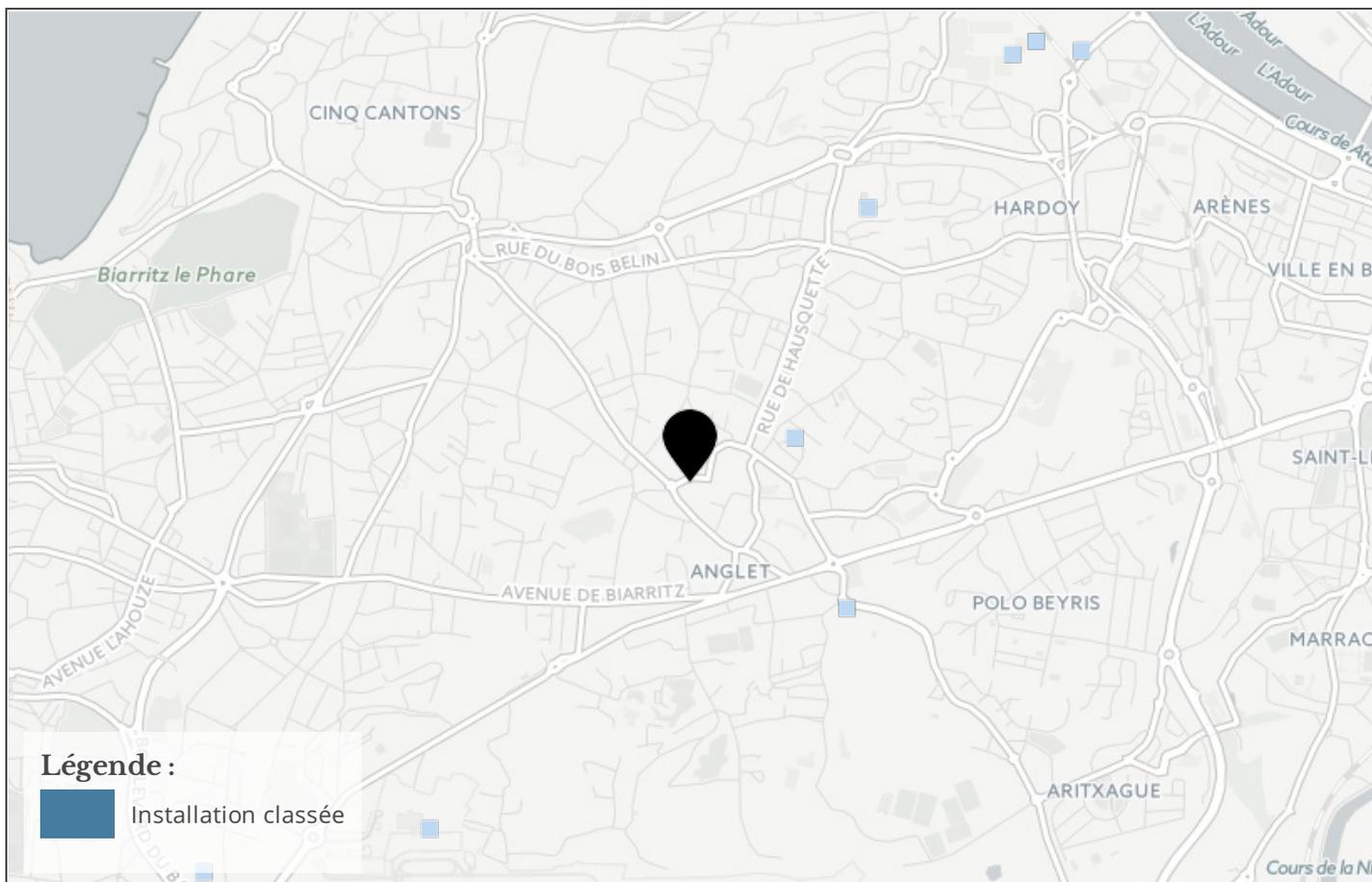
PPR Technologique



Cartographie de pollution des sols



Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° 20110660028 du 9 mars 2011 Mis à jour le 1 octobre 2013

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse	code postal ou Insee	commune
9bis Allée du Marquis Casa Argudin	64600	ANGLET

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	prescrit	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	appliqué par anticipation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	approuvé	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

inondation	<input type="checkbox"/>	crue torrentielle	<input type="checkbox"/>	mouvements de terrain	<input type="checkbox"/>	avalanches	<input type="checkbox"/>
sécheresse	<input type="checkbox"/>	cyclone	<input type="checkbox"/>	remontée de nappe	<input type="checkbox"/>	feux de forêt	<input type="checkbox"/>
séisme	<input type="checkbox"/>	volcan	<input type="checkbox"/>	autres	<input type="text"/>		

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	prescrit	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	appliqué par anticipation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	approuvé	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

mouvements de terrain	<input type="checkbox"/>	autres	<input type="text"/>
------------------------------	--------------------------	---------------	----------------------

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :		

effet toxique	<input type="checkbox"/>	effet thermique	<input type="checkbox"/>	effet de surpression	<input type="checkbox"/>
----------------------	--------------------------	------------------------	--------------------------	-----------------------------	--------------------------

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
--	------------------------------	---

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité	zone 5 <input type="checkbox"/>	zone 4 <input type="checkbox"/>	zone 3 <input checked="" type="checkbox"/>	zone 2 <input type="checkbox"/>	zone 1 <input type="checkbox"/>
	forte	moyenne	modérée	faible	très faible

7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
--	------------------------------	------------------------------

vendeur/bailleur - acquéreur/locataire

8. Vendeur - Bailleur	jean	Durand
9. Acquéreur - Locataire	Jeanne	Dupond
10. Lieu / Date	ANGLET	16/06/2017

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
AQI6400707	lartigue laporte berthonieu, station service, anglet (64024)	185 mètres
AQI6400707	lartigue laporte berthonieu, station service, anglet (64024)	185 mètres
AQI6407330	hausseguy albert, station service, place lamothe anglet (64024)	199 mètres
AQI6407330	hausseguy albert, station service, place lamothe anglet (64024)	199 mètres
AQI6401263	lahitte lucien, dépôt d'ammoniac liquéfié, quartier sutar anglet (64024)	200 mètres
AQI6401263	lahitte lucien, dépôt d'ammoniac liquéfié, quartier sutar anglet (64024)	200 mètres
AQI6401264	société d'étude et de développement d'aéroglisteurs marins (sedam), fabrique d'aéroglisteurs, anglet (64024)	203 mètres
AQI6401264	société d'étude et de développement d'aéroglisteurs marins (sedam), fabrique d'aéroglisteurs, anglet (64024)	203 mètres
AQI6401790	d.r.t. société, total société, ozo société, dépôt de liquides inflammables, anglet (64024)	204 mètres
AQI6401790	d.r.t. société, total société, ozo société, dépôt de liquides inflammables, anglet (64024)	204 mètres
AQI6401866	godebert alexandre, dépôt de liquides inflammables, avenue marne (de la) biarritz (64122)	342 mètres
AQI6401866	godebert alexandre, dépôt de liquides inflammables, avenue marne (de la) biarritz (64122)	342 mètres
AQI6403407	ambelidieff - carrosserie ambi, carrosserie automobiles, 23 rue hargouette anglet (64024)	346 mètres
AQI6403407	ambelidieff - carrosserie ambi, carrosserie automobiles, 23 rue hargouette anglet (64024)	346 mètres
AQI6400285	rio jean, atelier de nettoyage à sec, anglet (64024)	357 mètres
AQI6400285	rio jean, atelier de nettoyage à sec, anglet (64024)	357 mètres
AQI6407327	lembeye m., garage automobile, avenue hausquette (de) anglet (64024)	376 mètres
AQI6407327	lembeye m., garage automobile, avenue hausquette (de) anglet (64024)	376 mètres
AQI6405176	etourneau - gellan juliette, industrie de fabrication de caisses, parquets et moulures, route empereur (de l') anglet (64024)	408 mètres
AQI6405176	etourneau - gellan juliette, industrie de fabrication de caisses, parquets et moulures, route empereur (de l') anglet (64024)	408 mètres
AQI6401864	hontarrède (mme), dépôt de liquides inflammables, quartier brindous anglet (64024)	422 mètres
AQI6401864	hontarrède (mme), dépôt de liquides inflammables, quartier brindous anglet (64024)	422 mètres
AQI6402231	shell française s.a., station service, 30 avenue bayonne (de) anglet (64024)	496 mètres
AQI6402231	shell française s.a., station service, 30 avenue bayonne (de) anglet (64024)	496 mètres

Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
64.0087	, alvea - anglet, 11, rue de l'industrie anglet(64024)	433 mètres

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
564.1753	arcadie distribution sud ouest (annexe, anglet 64600)	433 mètres
564.1756	carrefour hypermarchés, anglet 64600	433 mètres
52.13916	acba (déchetterie), anglet 64600	433 mètres
52.6363	dubos tp, anglet 64600	433 mètres
52.2353	cda cç`e basque (ex espace auto crosa), anglet 64600	433 mètres

Télécharger l'IAL

<http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite/Protection-civile/Documents-sur-l-Information-des-Acquereurs-et-Locataires>

Déclaration de sinistres indemnisés
L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

Commune

ANGLET

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Tempête	Arrêté en date du 30/11/1982	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 24/08/1988	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	Arrêté en date du 31/08/1990	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 21/08/1992	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 26/10/1993	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 24/10/1995	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et CMLAV	Arrêté en date du 29/12/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 05/05/2006	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et CMLAV	Arrêté en date du 28/01/2009	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 18/05/2009	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 16/10/2009	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations consécutives à la RNP	Arrêté en date du 14/08/2009	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 10/09/2013	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net